

Ateliers « marchés publics » :

Atelier 1. Savoir répondre électroniquement à un appel d'offres

Atelier 2. Premiers pas sur Chorus Pro

Atelier 3. Le DUME

Vous répondez aux marchés publics, et vous souhaitez vous perfectionner dans ce domaine ? En complément des réunions d'information, les ateliers de la Chambre de Métiers d'Alsace sont proposés aux entreprises artisanales ayant déjà une pratique de la commande publique et désireuses d'optimiser leurs réponses aux appels d'offres.

Objectifs des ateliers

Dans le cadre des marchés publics, le dépôt des offres par voie électronique est obligatoire depuis le 1^{er} octobre 2018, et la facture dématérialisée sur Chorus Pro est exigée pour toutes les entreprises depuis le 1^{er} janvier 2020.

La Chambre de Métiers d'Alsace, en partenariat avec le Réseau Commande Publique Alsace, propose régulièrement des **ateliers pratiques de deux heures**, en petit groupe et sur ordinateur, **pour comprendre la dématérialisation des marchés publics**. Grâce à un accompagnement de type « coaching », les entreprises artisanales peuvent développer une méthodologie de réponse et mieux appréhender ces nouveaux outils.

Programme

Les ateliers pratiques vous permettent de :

- simuler une réponse dématérialisée à un appel d'offre (atelier 1 : savoir répondre électroniquement à un appel d'offre)
- préparer une facture électronique (atelier 2 : premiers pas sur Chorus Pro)
- préparer une candidature simplifiée via votre Document Unique de Marché Européen (atelier 3 : le DUME).

Chaque atelier est indépendant : il n'est donc pas nécessaire d'avoir participé à l'atelier 1 pour s'inscrire aux ateliers 2 ou 3.

Atelier 1 : savoir répondre électroniquement à un appel d'offre

Vous découvrirez les bons usages de l'envoi dématérialisé sur les principaux profils acheteurs.

1. Les plates-formes de dématérialisation et leurs outils ;
2. La signature électronique ;
3. Cas pratiques de dépôt électronique du pli ;
4. Conseils pour optimiser la présentation des documents à envoyer.

Atelier 2 : premiers pas sur Chorus Pro

La facture dématérialisée ou facture électronique est un outil de simplification des rapports entre clients et fournisseurs. Dans le cadre des marchés publics, son usage est obligatoire pour toutes les entreprises depuis le 1er janvier 2020.

1. Découvrir Chorus Pro et ses fonctionnalités ;
2. Savoir créer son compte et le paramétrer ;
3. Cas pratiques de dépôt électronique de factures.

Atelier 3 : le DUME

Le Document Unique de Marché Européen (DUME) est un document de candidature simplifiée aux marchés publics. Il remplace les documents de candidature de type DC1, DC2.

1. Qu'est-ce que le DUME et comment est-il structuré ?
2. Comment y accéder ?
3. Comment remplir et utiliser son DUME ?

Plusieurs dates vous sont proposées :

Où ? A la **Chambre de Métiers d'Alsace**, 13 Avenue de la République, 68000 Colmar.

Tarif : **72 € TTC** par personne et par atelier. Limité à 8 participants par atelier.

Atelier 1 : savoir répondre électroniquement à un appel d'offre

Le vendredi **7 février 2020** de **10h00 à 12h00**.

Atelier 2 : premiers pas sur Chorus Pro

Le jeudi **6 février 2020** de **14h00 à 16h00**.

Atelier 3 : le DUME

Le vendredi **7 février 2020** de **14h00 à 16h00**.

Inscriptions en ligne

http://www.cm-alsace.fr/Ateliers2020_Commandepublique

Renseignements

Cécilia KIEFFER
Point Info Commande Publique
03.88.19.79.34 ou ckieffer@cm-alsace.fr